

LE CONCEPT DE « MAINTIEN À DOMICILE »

C'EST QUOI ?

Le concept de « maintien à domicile » (ou MAD) englobe l'ensemble des moyens mis en œuvre pour qu'une personne en perte d'autonomie puisse rester à son domicile.

COMMENT S'ORGANISE LE MAINTIEN À DOMICILE ?

Il existe plusieurs organismes qui peuvent initier et coordonner ces prestations pour un MAD.

LES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Un SAAD est un organisme public ou privé, autorisé par le conseil départemental. Les employés d'un SAAD ne procurent pas de soins aux personnes. Ils interviennent à domicile pour des aides aux activités courantes et ordinaires de la vie tels que le ménage, l'entretien du linge, l'aide à la toilette, le portage de repas :

SAAD ASAP AIDE SERVICES À LA PERSONNE

9 route de Foix - 09130 LE FOSSAT
Tél : 05 61 69 14 39 / Site internet : asap-3109.fr

ARIÈGE ASSISTANCE

16 rue du Mouret - 09290 LE MAS-D'AZIL
Tél : 05 61 69 79 14

ASSOCIATION MICHELINE GOYHÉNÈCHE

Portage de repas
Marveille - 09350 LES BORDES-SUR-ARIZE
Tél : 05 61 69 94 94

LES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Ces services médico-sociaux interviennent au domicile des patients sur prescription médicale. Ils sont composés d'aides-soignants et d'infirmiers qui assurent en majorité des soins de nursing (toilette, par exemple) ou infirmiers.

CABINET INFIRMIER / LES BORDES-SUR-ARIZE

Tél : 05 61 69 93 05

CABINET INFIRMIER / LE MAS-D'AZIL

Tél : 05 81 30 48 05

CABINETS INFIRMIERS / DAUMAZAN-SUR-ARIZE

Tél : 05 34 02 10 45 / 05 81 06 08 81

CABINET INFIRMIER / LA BASTIDE-DE-BESPLAS

Tél : 05 34 02 10 98

ASSOCIATION MICHELINE GOYHÉNÈCHE

Marveille - 09350 LES BORDES-SUR-ARIZE
Tél : 05 61 69 94 94

LES AUTRES SERVICES DISPONIBLES

Il existe également de nombreux dispositifs et programmes d'initiatives locales proposés par la commune, la région, le département, les réseaux de soins, l'Assurance Maladie, etc. Leur rôle est généralement de coordonner les actions et les professionnels intervenant auprès d'une personne en perte d'autonomie. Certains dispositifs relèvent plutôt des soins, d'autres du domaine social ou sont mixtes.

L'ASSURANCE MALADIE

Site internet : ameli.fr

Aide et maintien à domicile / AMELI Foix

Tél : 05 61 69 40 65 / contact-foix@ameli-services.com



CENTRE LOCAL ARIZE-LÈZE

Route de Foix
09130 LE FOSSAT
Tél : 05 61 69 04 10

NOUS
VOULONS
RESTER
CHEZ
NOUS!



QUELS FINANCEMENTS POUR LE MAINTIEN À DOMICILE ?

Différentes aides financières sont proposées pour favoriser le MAD d'une personne en perte d'autonomie. La grande majorité d'entre elles sont versées par le conseil départemental du lieu de résidence.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile

aide à couvrir les dépenses nécessaires pour rester à domicile malgré la perte d'autonomie.

DÉPARTEMENT ARIÈGE

Hôtel du département
5 rue du Cap-de-la-Ville - 09001 FOIX Cédex
Tél : 05 61 02 09 09

L'aide-ménagère à domicile permet de financer les interventions d'une aide à domicile pour les personnes d'au moins 65 ans ou 60 ans si la personne est reconnue comme inapte au travail.

L'ASSURANCE MALADIE

site internet : ameli.fr

CLIC ARIZE-LÈZE

(uniquement les personnes dépendantes)
4 Chemin Lailleres - 09130 LE FOSSAT
Tél : 05 61 68 01 66

Les aides pour installer une téléassistance sont destinées aux personnes âgées vivant seules. Celles-ci peuvent être prise en charge dans le cadre de l'APA.

DÉPARTEMENT ARIÈGE

Hôtel du département
5 rue du Cap-de-la-Ville - 09001 FOIX Cédex
Tél : 05 61 02 09 09

Les aides des caisses de retraite, dont plusieurs proposent des aides financières et matérielles peuvent aussi être proposées aux retraités en situation de fragilité. S'adresser à sa **CAISSE DE RETRAITE**.

Pour toute personne en perte d'autonomie, il existe notamment les aides :

- **au logement** versées par la Caisse d'allocation familiale (CAF) ;
- **à l'aménagement du logement** en cas de perte d'autonomie. Ce type d'aide est attribué aux personnes à revenu modeste qui en font la demande à l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ;

CABINET ALTAÏR

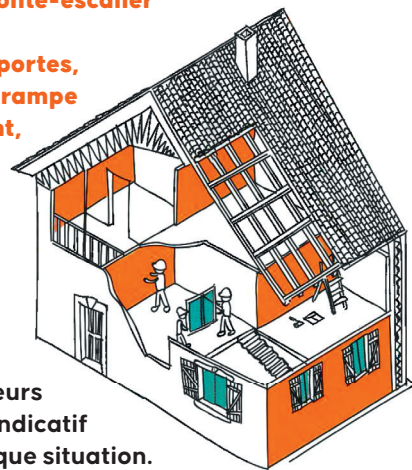
Tél : 05 62 93 07 40

- **fiscales** pour l'aide à domicile notamment. Elles se présentent sous forme de crédit d'impôt.

ADAPTER, POUR LES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES.

La liste des postes finançables (volet autonomie) :

- **installation d'un monte-escalier électrique,**
- **élargissement des portes,**
- **construction d'une rampe d'accès au logement,**
- **remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied.**



ATTENTION : ces valeurs sont données à titre indicatif et dépendent de chaque situation. Contactez **ALTAÏR**, notre bureau d'études en charge de l'animation, au **05 62 93 07 40**, pour des conseils gratuits sur votre projet !

LES CENTRES D'INFORMATION DE PROXIMITÉ

Au niveau des départements, les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) sont des guichets d'accueil pour les personnes âgées, leur entourage et les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

CLIC ARIZE-LÈZE

4 Chemin Lailleres - 09130 LE FOSSAT / Tél : 05 61 68 01 66

LE DAC OU LA CENTRALISATION DE LA COORDINATION DES PRESTATIONS

La multiplication des organismes d'aide à la personne peut entraîner un certain manque de visibilité pour les patients, les familles ou même les soignants. Face à ce constat, la mise en place de Dispositifs d'appui à la coordination (DAC) sur tout le territoire national a débuté en 2019. Ce guichet unique en cours de déploiement au niveau des Agences régionales de santé (ARS), est destiné à simplifier les démarches de maintien ou de retour à domicile. Lorsqu'un DAC est présent dans un secteur, le médecin traitant peut faire une demande d'aide auprès

de ce dispositif quand l'état de santé ou la situation sociale d'une personne rend nécessaire l'intervention de plusieurs catégories de professionnels. Le DAC réalise alors un bilan de la situation en répertoriant les besoins de soins, d'aides sociales et financières. Le principe est de proposer des solutions personnalisées et adaptées à la personne sur son territoire, en fonction de son âge et de sa situation sociale.

DAC ARIÈGE

Tél : 05 61 67 69 21 / administration@dac09.fr